



Évreux, le 18 octobre 2017

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Appel à la vigilance et à la prudence sur les routes à l'occasion des vacances de la Toussaint

Depuis le début de l'année, on déplore, sur les routes de l'Eure, 28 tués, 233 accidents et 299 blessés (*chiffres provisoires arrêtés au 15 octobre 2017*).

Aussi, à la veille des vacances de la Toussaint, **le préfet de l'Eure appelle à nouveau l'ensemble des usagers de la route à la plus grande prudence, au strict respect du code de la route et à adapter en permanence leur conduite aux conditions de circulation parfois difficiles en cette période automnale, aussi bien sur les trajets de proximité que pour les grands départs.**

L'intensification des contrôles routiers, initiée par le Préfet de l'Eure dans le cadre de la lutte menée contre l'insécurité routière s'inscrit dans la durée. Dans ce cadre, un contrôle routier ciblant tout comportement inadaptés au volant et plus particulièrement les excès de vitesse a été réalisé mardi 17 octobre 2017 à Normanville, en présence d'Arnaud Gillet, directeur de cabinet du préfet de l'Eure.

Lors de cette opération de contrôle, dont la vocation est de marquer les esprits et de modifier les comportements, les infractions suivantes ont été relevées :

- un défaut de permis de conduire,
- une pour conduite sous l'emprise de produits stupéfiants,
- l'usage du téléphone au volant.

Pour veiller à la sécurité des usagers, **les forces de l'ordre seront à nouveau particulièrement mobilisées le long des routes** durant ces vacances pour assurer, de jour comme de nuit, une surveillance renforcée des axes routiers.

La sécurité routière est une priorité pour les services de l'État, mais rien ne sera durablement acquis si les conducteurs ne se convainquent pas des dangers de la route et n'adoptent pas, dans leurs habitudes, au volant, les recommandations qui sont régulièrement rappelées et dont le but est de préserver leur intégrité physique et celle des autres usagers de la route.

Conseils en matière de sécurité routière

Avant de prendre la route :

- vérifier l'état des pneumatiques et leur pression, l'état des feux de signalisation, sans oublier les feux antibrouillard (avoir des ampoules de rechange),
- vérifier également le bon état des freins et la présence dans l'habitacle d'un gilet de sécurité ainsi que celle d'un triangle de présignalisation homologué. Ces deux équipements sont obligatoires,
- veillez à ce que tous les passagers du véhicule soient attachés,
- ne prenez jamais votre véhicule sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants,
- éteignez votre portable, mettez-le en mode « avion » ou silencieux avant de prendre la route.

Sur la route :

- la luminosité étant globalement plus faible en cette saison, quelle que soit l'heure de la journée, roulez en feux de croisement dès que la lumière est insuffisante,
- en cas de pluie, une vitesse trop élevée peut entraîner des risques de dérapage et donc des accidents. La chaussée mouillée réduit l'adhérence des pneus. Adapter votre vitesse à l'état des routes et allongez la distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède,
- en cas de brouillard épais, réduisez votre vitesse en dessous de 70km/h, y compris sur autoroute, voire de 50km/h si la visibilité est inférieure à 50 mètres. Augmentez considérablement la distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède et allumez vos feux antibrouillard,
- prévenez les risques liés à la somnolence au volant en faisant des pauses régulières,
- soyez vigilants à l'approche d'une zone de travaux.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

CONTACT PRESSE :

Service départemental de la communication interministérielle
Tel : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr